



Ville de Vaucresson

**NOTE DE PRESENTATION
SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Conseil municipal du 13 décembre 2018

Sommaire

Introduction.....	3
I. Le contexte financier 2019 pour la Ville de Vaucresson.....	4
II. Priorité du budget	4
III. Détails des sections de fonctionnement et d'investissement.....	5
A) Le budget de fonctionnement	
- Les dépenses	
- Les recettes	
B) Le budget d'investissement	
- Les dépenses	
- Les recettes	
IV. Endettement de la Commune.....	9
V. Principaux ratios.....	9

Introduction

Loi NOTRe : des nouveautés en matière budgétaire

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux dès la préparation 2016. Le Maire doit présenter au Conseil municipal une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

I. Le contexte financier 2019 pour la Ville de Vaucresson

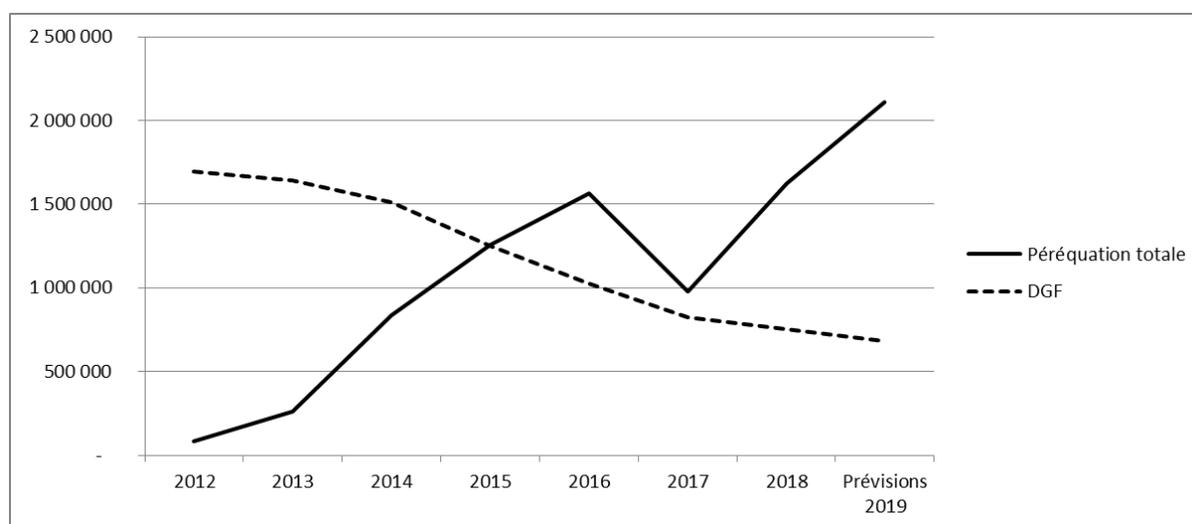
L'année 2018 a été marquée à nouveau par l'impact de l'augmentation des fonds de péréquation, et la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Dotation globale de fonctionnement et péréquation

La DGF de la Ville de Vaucresson s'est réduite de 8.68% de 2017 à 2018. De 2012 à 2018, la DGF de la Ville de Vaucresson a donc subi une baisse drastique de 56% en passant de 1 694 013€ à 752 397€.

Pour 2018, la Ville de Vaucresson subit à nouveau un impact fort de la péréquation avec un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) d'un montant de 312 906€ et un fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) de 1 312 167€ soit une ponction de 1 625 073€ au total.

Pour 2019, il est à craindre que la DGF continue de baisser et les fonds de péréquation d'augmenter.



II. Priorités du budget

Le budget 2019 est marqué par le souhait de poursuivre les **efforts de gestion sur les dépenses de fonctionnement**, tout en continuant à offrir le même niveau de service aux Vaucressonnais et à maintenir un niveau régulier d'investissement.

Au niveau du budget de fonctionnement, il convient donc de :

- optimiser les dépenses de fonctionnement par le recours de nouvelles approches et une mise en concurrence systématique ;
- intensifier les mutualisations des activités au niveau de la ville et de notre intercommunalité ;
- optimiser les recettes et atteindre un autofinancement suffisant.

La poursuite de cette méthodologie permet l'autofinancement de nos investissements en essayant d'éviter tout recours à l'emprunt et toute augmentation de la fiscalité locale. L'excédent de fonctionnement du budget primitif 2019 est prévu à 436K€.

Il convient de **prioriser les investissements dont le financement est sécurisé** : opérations faisant l'objet de subventions, de contrats régionaux et départementaux.

III. Détails des sections de fonctionnement et d'investissement

A) Le budget de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à **13 639K€** contre 13 669K€ au BP 2018.

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se répartissent entre les opérations réelles pour 12 574 439€, les opérations d'ordre pour 629 000€ et le virement à la section d'investissement pour 435 770.98€.

Chapitre	BP 2018	BP 2019	Variation en %
011- Charges à caractère général	2 955 528,00 €	3 390 113,00 €	14,70%
012- Charges de personnel	4 926 280,00 €	4 932 240,00 €	0,12%
014 – Atténuation de produits	1 200 000,00 €	1 600 000,00 €	33,33%
65 – Autres charges de gestion courante	2 636 290,00 €	2 444 750,00 €	-7,27%
66 – Charges financières	206 490,00 €	195 606,00 €	-5,27%
67 – Charges exceptionnelles	10 430,00 €	11 730,00 €	12,46%
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 935 018,00 €	12 574 439,00 €	5,36%
042 – Opérations d'ordre	456 500,00 €	629 000,00 €	37,79%
023 – Virement à la section d'investissement	1 277 432,43 €	435 770,98 €	-65,89%
TOTAL	13 668 950,43 €	13 639 209,98 €	-0,22%

Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent les achats-prestations de service, les fluides, les fournitures, mais également les contrats, les locations mobilières et immobilières, charges de copropriété, les dépenses d'entretien-réparations et maintenance, les dépenses d'honoraires et impôts et taxes.

Ce chapitre de dépenses est en augmentation de 14.70% par rapport au budget 2018 en raison principalement :

- Des honoraires (indemnisation des architectes) pour la réhabilitation du site de la Poste : construction de la médiathèque et agrandissement du restaurant municipal ;

- Les nouvelles prestations de service liées à l'informatique, et au temps périscolaire suite au retour de la semaine de 4 jours.

Les charges de personnel (chapitre 012) intègrent :

- l'évolution de la carrière des agents, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT),
- des rattrapages des avancements de grade, promotion interne,
- Recrutement d'un Directeur Général des Services.

Le chapitre 014 – Atténuation de produits concernent les fonds de péréquation : fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) prévu pour un montant de 700 000€ et un fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) prévu pour un montant de 900 000€.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) regroupent les contributions obligatoires, les subventions aux Centre Communal d'action Sociale (CCAS) et aux associations, les indemnités et cotisations des élus, les contributions aux syndicats de regroupement.

Les charges financières (chapitre 66) concernent principalement les charges d'intérêts des emprunts pour 191K€.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) regroupent les subventions aux personnes de droit privé (subventions vélos électriques) et les prix pour le Salon des Arts.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) intègrent les dotations aux amortissements (479K€) et les provisions budgétaires (150K€).

2) Les recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2018	BP 2019	Variation en %
013 – Atténuation de charges	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%
70 – Produits des services	1 527 901,69 €	1 458 548,99 €	-4,54%
73 – Impôts et taxes	9 736 090,00 €	9 841 548,00 €	1,08%
74 – Dotations et participations	1 663 231,74 €	1 503 163,74 €	-9,62%
75 – Autres produits de gestion courante	691 727,00 €	785 949,25 €	13,62%
TOTAL	13 668 950,43 €	13 639 209,98 €	-0,22%

Le chapitre 013 Atténuation de charges concernent les remboursements sur rémunérations et charges du personnel.

Les produits et services du domaine (chapitre 70) regroupent les redevances d'occupation du domaine public, les concessions cimetières et les facturations aux utilisateurs. Ce poste est en baisse en raison du nouveau périmètre de remboursement des mises à disposition de personnel pour la compétence développement économique de POLD.

Les impôts et taxes (chapitre 73) sont en légère augmentation. Une hypothèse de revalorisation des bases de valeurs locatives de 1,5% est prise en compte. Les taux d'imposition restent inchangés. Les droits de mutation sont maintenus à 900K€.

Les dotations et participations (chapitre 74) sont en recul de 9.62%, en raison principalement de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) estimée à 681K€.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) sont en augmentation (+13.62%) avec l'actualisation du loyer du Stade Français (315K€ contre 265K€ en 2018).

B) Le budget d'investissement

1) Les dépenses d'investissement et grandes opérations

La ville de Vaucresson continue à investir de manière soutenue :

	BP 2018	BP 2019	Variation en %
Investissements courants	1 566 134,00 €	1 473 483,00 €	-5,92%
Acquisitions immobilières, surcharges foncières	1 183 000,00 €	350 000,00 €	-70,41%
Grandes opérations	1 616 000,00 €	1 397 756,00 €	-13,51%
TOTAL	4 365 134,00 €	3 221 239,00 €	-26,21%

Les grandes opérations envisagées pour 2019 sont :

- La réhabilitation extérieure de l'école élémentaire des Peupliers pour 440K€ ;
- La construction d'une médiathèque (343K€) ;
- L'agrandissement et rénovation du restaurant municipal (129k€) ;

Poursuite des études : organisation du concours et rémunération de la maîtrise d'œuvre
--

Travaux dans les bâtiments :

- Programme d'accessibilité se poursuit avec l'école élémentaire des Peupliers (100K€) ;
- Installation de climatisations dans plusieurs bâtiments : centre de loisirs maternel et crèche municipale ;
- Divers travaux dans les écoles et logements communaux.

Travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux :

Plusieurs travaux de réfection de voirie sont inscrits : rond-point du Souvenir Français, rue des Sablons, avenue des Hubies, avenue des Fonds Maréchaux.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public et d'installation d'équipements d'éclairage à led se poursuivent pour **130 K€**.

Le programme d'enfouissement des réseaux, domaine Théry, est reconduit en 2019 avec le concours du SIGEIF pour **535 K€**.

- Allée Saint-Gilles : travaux,
- Avenue Joffre : études.

2) Les recettes d'investissement

Chapitre	BP 2018	BP 2019	Variation en %
13 - Subventions d'investissement	993 612,00 €	586 002,32 €	-41,02%
16 - Emprunts	1 070 431,57 €	1 089 465,70 €	1,78%
10 - Dotations	536 158,00 €	420 000,00 €	-21,66%
165 - Dépôts et cautionnements	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00 €	60 000,00 €	100,00%
021- Virement à la section de fonctionnement	1 277 432,43 €	435 770,98 €	-65,89%
040 - Opérations d'ordre	456 500,00 €	629 000,00 €	37,79%
TOTAL	4 365 134,00 €	3 221 239,00 €	-26,21%

Les subventions obtenues ou en cours d'obtention

L'opération de construction d'une médiathèque et de rénovation du restaurant municipal pourra bénéficier de subventions :

- Du Département via le contrat de développement territorial (conclu avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine) ;
- La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui sera un important contributeur pour l'opération de construction de la médiathèque, avec notamment *un minimum* de 30% de financement sur les études et la construction. Il est inscrit pour 2019 une première part pour 472 356 €.

La réhabilitation extérieure de l'école élémentaire des Peupliers sera financée par :

- La dotation de soutien à l'investissement (État) pour 257K€ ;
- La réserve parlementaire obtenue en 2017 pour 20 K€.

Les autres recettes

Plusieurs autres recettes viennent équilibrer la section d'investissement : le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA), les amendes de police, la taxe d'aménagement, les amortissements, les produits de cessions immobilières, la redevance R2 d'éclairage et l'excédent de fonctionnement.

IV. Endettement de la ville de Vaucresson

Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette sera **de 4 381 K€ soit 485.45€ par habitant**, à comparer à la moyenne nationale de la strate de 850 € par habitant et à la moyenne départementale de 1 446€ par habitant.

Deux contrats d'emprunts sont toujours en cours (rénovation de l'église et acquisition du terrain Haras Lupin) qui se termineront respectivement en 2023 et 2034.

Il est rappelé que le loyer annuel versé par le Stade Français (315K€) couvre une large partie du remboursement annuel (341K€) de l'emprunt du Haras Lupin.

Au regard de la situation en 2018, les éléments suivants ressortent :

- Une diminution du nombre d'emprunts puisque l'emprunt, dédié à l'aménagement de la crèche et de l'école de Grandes Fermes souscrit en 2002, s'est éteint en 2018.
- Une diminution des remboursements des intérêts en 2019 : 191K€ contre 201K€ en 2018
- Une augmentation des remboursements du capital en 2019 : 283K€ contre 253K€ en 2018. L'emprunt du Haras Lupin ayant été modulé en fonction des extinctions des emprunts.

Un emprunt d'équilibre est inscrit pour le budget primitif 2019 de 1 089K€, contre 1 070K€ prévu au budget primitif 2018. Comme chaque année, cet emprunt sera nul puisqu'il sera contrebalancé par les résultats du compte administratif 2018.

V. Principaux ratios

	Informations financières - ratios	Valeurs BP 2019	Moyennes nationales de la strate - Données 2017 Source Bercy Collectivités
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 393 €	1 037 €
2	Produit des impositions directes/population	846 €	479 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 511 €	1 126 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	235 €	298 €
5	Encours de la dette/population	485 €	850 €
6	Dotation globale de fonctionnement/population	75 €	151 €
7	Dépenses de personnel/ Dépenses réelles de fonctionnement	39.22%	51.66 %